

5 conseils pour louer un logement quand vous avez un animal de compagnie

En plus de respecter toute condition établie par votre propriétaire ou le conseil d'administration de votre immeuble en copropriété, vous devez être un propriétaire d'animal de compagnie responsable, notamment en veillant à ce que votre animal ne dérange pas les autres locataires ni les voisins, et en lui fournissant tous les soins dont il a besoin.

1. Si votre propriétaire ne vous a pas autorisé(e) à avoir un animal de compagnie, n'en ayez pas.

Si vous avez déjà loué déjà ailleurs, parlez à votre propriétaire du fait d'avoir un animal de compagnie. Si vous avez démontré que vous êtes un locataire responsable, votre propriétaire pourrait être plus susceptible d'acquiescer à votre demande.



Si vous avez un animal et que vous cherchez un logement à louer, prenez soin de vérifier si les animaux de compagnie sont acceptés. Soyez honnête avec votre propriétaire. Si vous avez un animal sans obtenir sa permission, il pourrait demander à mettre fin à votre contrat de location parce que vous n'avez pas respecté les exigences.

2. Choisissez un animal de compagnie qui convient à votre style de vie.

Il n'est pas nécessaire de divertir un poisson, mais on doit promener un chien. Si votre chien s'ennuie, vous pourriez avoir des problèmes dans votre immeuble. Vous devez en effet réparer tout dommage physique que vous infligez à la propriété ou payer les réparations, y compris les dommages causés par votre animal de compagnie. Vous pourriez en outre être expulsé(e) si votre animal fait du bruit et dérange les autres locataires.



3. Soyez prévenant(e).

Certains propriétaires ont déjà autorisé les animaux de compagnie, mais ne les autorisent plus en raison de mauvaises expériences. Ne soyez pas le locataire qui gâche la situation pour tout le monde en forçant votre propriétaire à décider d'interdire la présence d'animaux. Ramassez les excréments de votre chien à l'extérieur et essuyez ses pattes à la porte pour qu'il ne salisse pas les aires communes. Nettoyez régulièrement la litière de votre chat. Si votre plancher est en bois, envisagez de mettre un tapis pour assourdir le son des griffes de votre animal.



4. Soyez prêt(e) à ce qu'on déduise des sommes de votre dépôt de garantie.

Ceci est particulièrement vrai si vous avez un chat. Les poils de chat s'infiltrent partout, notamment dans les événements, sous les appareils ménagers et dans le tapis. Vous devrez généralement faire nettoyer votre tapis par des professionnels, à vos frais, lorsque vous déménagerez.



5. Signez avec votre propriétaire une entente relative aux animaux de compagnie.

Vous et votre propriétaire devez mettre par écrit les règles qui s'appliqueront pour qu'il n'y ait aucun malentendu. Si vous versez à votre propriétaire un dépôt de garantie pour avoir un animal de compagnie, savez-vous si vous pourrez récupérer cette somme quand vous déménagerez? Une entente relative aux animaux de compagnie devrait préciser ce qu'il adviendra de ce dépôt. Vous pouvez imprimer un exemple d'entente sur le site Web des lois protégeant les propriétaires et les locataires de l'Alberta à www.landlordandtenant.org (en anglais seulement).

Les images sont de Dreamstime.com

© 2018

Legal Resource Centre of Alberta Ltd., Edmonton, Alberta

Exerçant ses activités sous le nom de : Centre for Public Legal Education Alberta

Vous NE devez PAS considérer l'information contenue dans ce document comme des conseils juridiques. Il ne s'agit que d'information générale sur les lois de l'Alberta.

Ce projet a été réalisé grâce à une subvention de l'Alberta Real Estate Foundation.



www.cplea.ca